

# Étude des crédits

2023  
2024

Avril 2023

**Demandes de renseignements particuliers  
du troisième groupe de l'opposition  
DEMANDES 1 À 90 (AFFAIRES MUNICIPALES)**



**Ministère des  
Affaires municipales  
et de l'Habitation**

**Québec** 



Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Indiquer la somme dépensée en 2022-2023 (ainsi que les prévisions pour 2023-2024) par votre ministère pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
2.	Copie des études, scénarios ou analyses réalisés en 2022-2023 concernant la régionalisation, la déconcentration, la délégation et la décentralisation de l'effectif et des programmes du ministère ou des organismes relevant de celui-ci.
3.	<p>Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2022-2023, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la liste des employés ou membres du conseil d'administration;</li> <li>b. la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération;</li> <li>c. la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération et leur cv;</li> <li>d. leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.</li> </ul>
4.	Ventilation des paiements de transfert affectés à l'aide financière aux municipalités et aux fonds de péréquation, pour 2022-2023, avec la liste des municipalités bénéficiaires et les critères d'attribution.
5.	Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère en 2022-2023. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
6.	Liste de tous les travaux de construction ou de rénovation effectués au ministère en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
7.	Nombre de personnes parties à la retraite en 2022-2023.
8.	Nombre de personnes engagées en 2022-2023.
9.	Nombre de personnes licenciées en 2022-2023.
10.	Nombre d'ETC en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Demande numéro	Libellé de la demande
11.	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2022-2023 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
12.	Liste des municipalités, des municipalités régionales de comté, des régies intermunicipales ou des organismes supralocaux qui ont reçu une aide financière spéciale de la part du MAMH en 2022-2023. Indiquer le nom de ces entités et, pour chacune, l'objet de l'aide financière ainsi que le montant reçu.
13.	Liste des municipalités qui ont profité d'une aide financière pour se regrouper (PAFREM), en indiquant le montant de l'aide financière pour chacun des bénéficiaires en 2022-2023.
14.	Liste des municipalités qui ont demandé, en 2022-2023, une étude d'opportunité d'un projet de regroupement dans le cadre de la politique des regroupements municipaux; la liste des études réalisées, ainsi que les coûts et les principales conclusions de ces études.
15.	Liste des études de regroupement produites en 2022-2023, avec la date de réalisation et, s'il y a lieu, le nom de la firme qui a réalisé chacune de ces études et le montant du contrat.
16.	Total des sommes transférées aux municipalités pour chacune des mesures apparaissant dans l' <i>Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2020-2024 et dans le Partenariat 2020-2024</i> (remboursement de la TVQ, bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques, partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, subvention de péréquation, subvention à la capitale nationale, fonds de développement des territoires, aide à la voirie locale – volet réfection, fonds région et ruralité), en 2022-2023, pour chaque municipalité et par région, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
17.	Pour l'exercice 2022-2023, sommes accordées aux municipalités régionales de comté au <i>Fonds de développement des territoires</i> , par région, ventilées par provenance des sommes (solde du programme d'aide au développement économique local, programme d'aide aux MRC, enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural) et prévisions pour 2023-2024.
18.	Liste des études permettant d'évaluer les coûts associés à la publication des avis publics municipaux dans les journaux.
19.	Sommes accordées en vertu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), par région, pour l'exercice 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.
20.	Les sommes décaissées pour l'exercice financier 2017 par le Fonds d'appui au rayonnement des régions, par territoire et par MRC, et les montants déjà engagés pour 2022-2023 et 2023-2024.
21.	État de situation du régime de financement des centres d'urgence 911.
22.	Liste des villes qui contestent en justice une décision du gouvernement. Indiquer le motif de la contestation et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec ces municipalités.

Demande numéro	Libellé de la demande
23.	Pour 2022-2023, fournir la liste des requêtes en cassation ou en annulation d'un règlement du conseil ou d'un procès-verbal, d'un rôle, d'une résolution ou d'une autre ordonnance du conseil ou du comité exécutif d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal, présentées par le procureur général du Québec. Indiquer les motifs des requêtes et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec les municipalités visées par ces requêtes.
24.	Pour 2022-2023, fournir la liste des recours exercés par le procureur général du Québec en vertu des articles 838 à 843 du Code de procédure civile (chapitre C 25) contre un membre du conseil ou un fonctionnaire ou employé d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal qui est inhabile à exercer ses fonctions. Indiquer les motifs des recours et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions.
25.	Pour 2022-2023, fournir la liste des actions en déclaration d'inhabilité ou des requêtes en quo warranto intentées par le procureur général contre un élu municipal, un ancien élu municipal ou un candidat à un poste d'élu municipal. Indiquer les motifs des actions et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions électives.
26.	Pour 2022-2023, fournir la liste des requêtes demandant la confirmation judiciaire de la fin du mandat du membre d'un conseil municipal présentées par le procureur général. Indiquer les motifs des requêtes et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces requêtes n'occupent plus leurs fonctions électives.
27.	Pour 2022-2023, fournir la liste des vérifications effectuées par le ministère dans des municipalités. Indiquer les motifs des vérifications (soupçons d'inefficacité, de malversation, etc.), les objets visés par ces vérifications (contrats, avantages reçus par des élus, etc.), les suites de ces vérifications (recommandation à une municipalité, transfert d'un dossier au procureur général, etc.) et les dates prévues pour le dépôt des rapports à venir.
28.	Liste des subventions versées aux différentes associations municipales en 2022-2023.
29.	État de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés en 2022-2023 et la liste complète des schémas dont la révision connaît un retard, en précisant les raisons du retard. Indiquer la nature et l'objet des objections et demandes gouvernementales formulées pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales. Indiquer quels schémas sont en cours d'analyse et n'ont pas fait l'objet d'un avis gouvernemental à ce jour.
30.	Pour 2022-2023, fournir la liste des schémas d'aménagement révisés envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de schémas approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de schémas révisés qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque schéma révisé non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus d'approuver et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du schéma révisé.
31.	Pour 2022-2023, fournir la liste des projets de modification à un schéma d'aménagement envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de projets approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de projets qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.

Demande numéro	Libellé de la demande
32.	Pour 2022-2023, fournir la liste des règlements de contrôle intérimaire envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de règlements approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de règlements qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.
33.	Pour 2022-2023, fournir la liste des règlements et des autres actes municipaux, y compris les schémas d'aménagement et les règlements de contrôle intérimaire, soumis au ministère pour approbation. Indiquer le nombre d'actes approuvés, le nombre d'actes non approuvés et le délai entre la réception d'un acte et son approbation ou le refus de son approbation.
34.	Liste complète des programmes, fonds et sommes du gouvernement fédéral dédiés aux municipalités (par exemple : mesures d'urgence, programmes d'infrastructures, bibliothèques, patrimoine, habitation, équipements sportifs, etc.), pour 2022-2023.
35.	Pour le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) : la liste des demandes reçues pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
36.	Pour le Fonds Chantiers Canada-Québec : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2022-2023 pour chacun des volets et sous volets.
37.	Pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité selon la région ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2022-2023 pour chacun des volets et sous-volets. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024.
38.	Pour le programme RénoRégion, la liste des demandes reçues au cours des cinq dernières années ainsi que pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé par municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus.
39.	Pour le Fonds municipal vert : la liste des demandes reçues pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal ou, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt. Fournir le total des sommes versées en 2022-2023.
40.	Pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec : fournir le détail des modalités du programme 2019-2023.

Demande numéro	Libellé de la demande
41.	Pour 2022-2023, fournir la liste des responsabilités, fonctions, compétences et pouvoirs ayant été identifiés par les ministères comme pouvant être décentralisés, et fournir le bilan des actions entreprises et à venir à ce sujet.
42.	Nombre de rencontres de la Table Québec-Municipalités en 2022-2023. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2023-2024.
43.	État de situation détaillé concernant la diversification des sources de revenu pour les municipalités. Copie des scénarios, analyses ou comptes rendus produits par le MAMH en 2022-2023 à ce sujet. Actions à venir pour 2023-2024.
44.	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.
45.	<p>Liste des municipalités, par région, qui reçoivent une compensation financière, par catégorie de programme, en indiquant le montant reçu en 2022-2023 pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers;</li> <li>b. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux;</li> <li>c. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de l'éducation, selon le niveau d'enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaires et secondaires, ainsi que pour les collèges et les universités);</li> <li>d. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement du Québec.</li> </ul>
46.	Sommes engagées en 2022-2023 pour promouvoir la démocratie municipale, et prévisions des sommes pour 2023-2024. Préciser les moyens mis en avant pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes.
47.	Liste des rencontres tenues par les conférences administratives régionales (CAR) en 2022-2023. Indiquer les dates, lieux et résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2023-2024.
48.	Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2022-2023.

Demande numéro	Libellé de la demande
49.	Liste des droits d'opposition dont se sont prévaluées les municipalités reconstituées en 2022-2023. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée au ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.
50.	Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par le ministre en 2022-2023. Indiquer l'objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui leur seront versées.
51.	Évolution de la dépense d'intérêt sur la dette imputable aux municipalités, pour 2022-2023 et chacune des trois années précédentes.
52.	Liste des municipalités et des montants reçus, par région, dans le cadre des travaux exigés en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.
53.	Liste des projets et montant totaux, par municipalité et par région, accordés dans le cadre du Fonds d'infrastructures municipale d'eau (FIMEAU) et détail des montants décaissés jusqu'à maintenant.
54.	État de situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Copie des analyses, rapports et procès-verbaux de rencontres produits par le MAMH à ce sujet.
55.	<p>Liste des consultations menées par le ministre et les organismes auprès des communautés autochtones en 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. l'objet des consultations;</li> <li>b. le moyen utilisé;</li> <li>c. les dates des rencontres;</li> <li>d. les communautés et les personnes consultées;</li> <li>e. les résultats des consultations;</li> <li>f. les montants afférents.</li> </ul>
56.	Liste et détail des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2022-2023. Ventilation selon les mandats confiés par le ministre ou à l'initiative de la CMQ. Indiquer l'état d'achèvement des mandats.

Demande numéro	Libellé de la demande
57.	Un état de situation quant au transfert d'actifs entre des municipalités et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités.
58.	État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2022-2023. Fournir les prévisions pour 2023-2024.
59.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2022-2023.
60.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas de système de traitement de leurs eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2022-2023.
61.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 sur la décentralisation, la régionalisation ou la déconcentration des ressources. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études. Dépôt des comptes rendus des ministères et organismes relatant leurs efforts en matière de décentralisation et de mesures favorisant l'occupation dynamique du territoire.
62.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 pour évaluer la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies permettant le travail à distance hors des grands centres. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.
63.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 traitant des avantages et des inconvénients relatifs à la modulation des programmes d'aide gouvernementaux applicables aux municipalités. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.
64.	Outre la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les intervenants des milieux ruraux. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.
65.	Outre le Fonds de développement des territoires, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les municipalités en difficulté. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.

Demande numéro	Libellé de la demande
66.	Concernant le Fonds régions et ruralité, fournir une copie des lettres envoyées aux administrateurs régionaux afin de les inviter à inclure leur député à titre de membre observateur au sein du comité qui fait la sélection des projets retenus.
67.	État de situation au 31 mars 2022, incluant les sommes injectées en 2018-2019, en 2019-2020, en 2020-2021, en 2021-2022 et en 2022-2023, sur le suivi de l'engagement de développer un outil permettant d'établir le coût de revient des services d'eau. Fournir l'échéancier pour 2023-2024.
68.	Liste des sommes restantes pour les ententes spécifiques en vigueur pour le Nord du Québec au moment de la fermeture des conférences régionales des élus (versement FDR prévu en 2022-2023). Préciser le nom de l'organisme, le nom du bénéficiaire, le titre du projet, son coût total et sa structure de financement.
69.	Concernant le « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec » (TECQ), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2022-2023 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, municipalités ou organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour le TECQ.
70.	Concernant le « Programme de subvention pour les intérêts encourus dans le cadre de la mesure d'étalement par recours à l'emprunt des hausses de taxes dans les municipalités reconstituées » (PSI), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2022-2023 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour le PSI.
71.	Concernant le « Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel », identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2022-2023 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour le Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel.
72.	Liste des ententes spécifiques, autrefois gérées par les conférences régionales des élus, qui sont toujours actives en 2022-2023, ventilées par région, en indiquant les sommes qui y sont dédiées et l'organisme qui est maintenant responsable de leur gestion.
73.	Concernant les centres locaux de développement et les autres OBNL ayant un mandat similaire, indiquer les sommes qui ont été versées pour ceux-ci aux MRC par le ministère en 2022-2023. Ventiler les montants par région administrative et par CLD et préciser la provenance des fonds.

Demande numéro	Libellé de la demande
74.	État de situation de chaque CLD au 31 mars 2022 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds, intégré à la MRC ou non. Présenter une évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.
75.	Liste des conditions exigées par le MAMH pour l'octroi des budgets autrefois dévolus aux CLD et maintenant accordés à une MRC.
76.	Montant des crédits alloués à la CMQ pour la vérification des municipalités pour 2021-2022, ventilés par mandat, et nombre d'employés que la CMQ prévoit embaucher pour compléter ses nouveaux mandats.
77.	Montants collectés par les municipalités pour les droits de mutation immobilière. Par région, par tranche d'âge des acheteurs et par valeur immobilière.
78.	<p>Pour tous les programmes financés dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir la ventilation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO2)</li> <li>b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2021 – base annuelle (en Mt CO2)</li> <li>c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre</li> <li>d. la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO2)</li> <li>e. les investissements totaux des projets (en millions \$)</li> <li>f. les aides financières totales du ministère (en millions \$)</li> <li>g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne)</li> <li>h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements</li> </ul>
79.	<p>Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2022-2023 par le ministère et ses organismes, via le Fonds vert, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020. Ventiler par projet et indiquer pour chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée;</li> <li>b. la description du projet;</li> <li>c. la date de versement de l'aide financière accordée;</li> <li>d. le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme);</li> <li>e. les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX\$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY\$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ\$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial);</li> <li>f. la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée et/ou autres cobénéfices.</li> </ul>

Demande numéro	Libellé de la demande
80.	La liste des demandes d'examen préalable en matière de déontologie et d'éthique au niveau municipal traitées depuis 10 ans. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, règles d'après-mandat, corruption, etc.), le caractère vexatoire ou non, fondé ou non des différentes demandes et les suites qui ont été données par le ministère, la Commission municipale et le Directeur des poursuites criminelles et pénales aux demandes considérées comme fondées.
81.	Fournir la liste des plaintes envoyées à la Commission municipale du Québec, le nombre de plaintes rejetées et le motif du rejet, ainsi que le délai de traitement.
82.	Le nombre de mandats de vérification que la CMQ n'a pas pu compléter, faute de ressources.
83.	Le nombre de plaintes reçues en lien avec les Zones d'intervention spéciale, et le délai pour y répondre.
84.	L'état des négociations avec le fédéral dans le cadre du programme fédéral d'atténuation des inondations.
85.	Le nombre de demandes d'indemnité reçues en lien avec la crue printanière de 2019, incluant les montants, le délai de traitement des demandes, le montant versé en indemnités au 31 mars 2022 et l'état de situation concernant les demandes qui ne seraient pas encore traitées.
86.	L'état et la nature des démarches entreprises par le MAMH en vue de l'adoption du plan d'action sur les changements climatiques 2021-2028.
87.	Les raisons qui ont poussé le MAMH à mettre fin au projet <i>Génération au travail</i> . Comment il entend optimiser l'utilisation des outils développés à travers ce projet.
88.	Mesures prévues pour donner suite aux recommandations formulées à l'issue du Forum Cœurs de villes et villages.
89.	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.
90.	Montants d'aide ponctuelle accordée en lien avec la pandémie de COVID-19, ventilés par municipalité.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 1

Indiquer la somme dépensée en 2022-2023 (ainsi que les prévisions pour 2023-2024) par votre ministère pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 1 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 2

Copie des études, scénarios ou analyses réalisés en 2022-2023 concernant la régionalisation, la déconcentration, la délégation et la décentralisation de l'effectif et des programmes du ministère ou des organismes relevant de celui-ci.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 3

Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2022-2023, indiquer : a. la liste des employés ou membres du conseil d'administration; b. la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération; c. la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération et leur cv; d. leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

À cet effet, nous vous invitons à consulter les documents des organismes relevant du ministère.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 4

Ventilation des paiements de transfert affectés à l'aide financière aux municipalités et aux fonds de péréquation, pour 2022-2023, avec la liste des municipalités bénéficiaires et les critères d'attribution.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 3 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 5

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère en 2022-2023. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 4 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 6

Liste de tous les travaux de construction ou de rénovation effectués au ministère en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 15 des oppositions.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 7

Nombre de personnes parties à la retraite en 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2022-2023.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 8

Nombre de personnes engagées en 2022-2023.

Au 28 février 2023, 90 personnes ont été engagées au MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 9

Nombre de personnes licenciées en 2022-2023.

Aucun employé n'a fait l'objet d'un licenciement au 28 février 2023.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 10

Nombre d'ETC en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

La cible d'heures rémunérées pour 2022-2023 est de 1 066 937 heures, équivalent à 584 ETC pour le MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 11

Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2022-2023 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Aucune mesure et aucune somme engagée.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 12

Liste des municipalités, des municipalités régionales de comté, des régies intermunicipales ou des organismes supralocaux qui ont reçu une aide financière spéciale de la part du MAMH en 2022-2023. Indiquer le nom de ces entités et, pour chacune, l'objet de l'aide financière ainsi que le montant reçu.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 6 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 13

Liste des municipalités qui ont profité d'une aide financière pour se regrouper (PAFREM), en indiquant le montant de l'aide financière pour chacun des bénéficiaires en 2022-2023.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 7 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 14

Liste des municipalités qui ont demandé, en 2022-2023, une étude d'opportunité d'un projet de regroupement dans le cadre de la politique des regroupements municipaux; la liste des études réalisées, ainsi que les coûts et les principales conclusions de ces études.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 8 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 15

Liste des études de regroupement produites en 2022-2023, avec la date de réalisation et, s'il y a lieu, le nom de la firme qui a réalisé chacune de ces études et le montant du contrat.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 9 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 16

Total des sommes transférées aux municipalités pour chacune des mesures apparaissant dans l'Accord de Partenariat avec les municipalités pour la période 2020-2024 et dans le partenariat 2020-2024 (remboursement de la TVQ, bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques, partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, subvention de péréquation, subvention à la capitale nationale, fonds de développement des territoires, aide à la voirie locale – volet réfection, fonds région et ruralité), en 2022-2023, pour chaque municipalité et par région, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 10 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 17

Pour l'exercice 2022-2023, sommes accordées aux municipalités régionales de comté au Fonds de développement des territoires, par région, ventilées par provenance des sommes (solde du programme d'aide au développement économique local, programme d'aide aux MRC, enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural) et prévisions pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 11 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 18

Liste des études permettant d'évaluer les coûts associés à la publication des avis publics municipaux dans les journaux.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 19

Sommes accordées en vertu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), par région, pour l'exercice 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 12 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 20

Les sommes décaissées pour l'exercice financier 2017 par le Fonds d'appui au rayonnement des régions, par territoire et par MRC, et les montants déjà engagés pour 2022-2023 et 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 12 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 21

État de situation du régime de financement des centres d'urgence 911.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 22

Liste des villes qui contestent en justice une décision du gouvernement. Indiquer le motif de la contestation et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec ces municipalités.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 23

Pour 2022-2023, fournir la liste des requêtes en cassation ou en annulation d'un règlement du conseil ou d'un procès-verbal, d'un rôle, d'une résolution ou d'une autre ordonnance du conseil ou du comité exécutif d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal, présentées par le procureur général du Québec. Indiquer les motifs des requêtes et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec les municipalités visées par ces requêtes.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 24

Pour 2022-2023, fournir la liste des recours exercés par le procureur général du Québec en vertu des articles 838 à 843 du Code de procédure civile (chapitre C-25) contre un membre du conseil ou un fonctionnaire ou employé d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal qui est inhabile à exercer ses fonctions. Indiquer les motifs des recours et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 25

Pour 2022-2023, fournir la liste des actions en déclaration d'inhabilité ou des requêtes en quo warranto intentées par le procureur général contre un élu municipal, un ancien élu municipal ou un candidat à un poste d'élu municipal. Indiquer les motifs des actions et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions électives.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 26

Pour 2022-2023, fournir la liste des requêtes demandant la confirmation judiciaire de la fin du mandat du membre d'un conseil municipal présentées par le procureur général. Indiquer les motifs des requêtes et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces requêtes n'occupent plus leurs fonctions électives.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 27

Pour 2022-2023, fournir la liste des vérifications effectuées par le ministère dans des municipalités. Indiquer les motifs des vérifications (soupçons d'inefficacité, de malversation, etc.), les objets visés par ces vérifications (contrats, avantages reçus par des élus, etc.), les suites de ces vérifications (recommandation à une municipalité, transfert d'un dossier au procureur général, etc.) et les dates prévues pour le dépôt des rapports à venir.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 13 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Liste des subventions versées aux différentes associations municipales en 2022-2023.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 59 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 29

État de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés en 2022-2023 et la liste complète des schémas dont la révision connaît un retard, en précisant les raisons du retard. Indiquer la nature et l'objet des objections et demandes gouvernementales formulées pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales. Indiquer quels schémas sont en cours d'analyse et n'ont pas fait l'objet d'un avis gouvernemental à ce jour.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 14 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 30

Pour 2022-2023, fournir la liste des schémas d'aménagement révisés envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de schémas approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de schémas révisés qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque schéma révisé non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus d'approuver et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du schéma révisé.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 14 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 31

Pour 2022-2023, fournir la liste des projets de modification à un schéma d'aménagement envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de projets approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de projets qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 14 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 32

Pour 2022-2023, fournir la liste des règlements de contrôle intérimaire envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de règlements approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de règlements qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 14 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 33

Pour 2022-2023, fournir la liste des règlements et des autres actes municipaux, y compris les schémas d'aménagement et les règlements de contrôle intérimaire, soumis au ministère pour approbation. Indiquer le nombre d'actes approuvés, le nombre d'actes non approuvés et le délai entre la réception d'un acte et son approbation ou le refus de son approbation.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 34

Liste complète des programmes, fonds et sommes du gouvernement fédéral dédiés aux municipalités (par exemple : mesures d'urgence, programmes d'infrastructures, bibliothèques, patrimoine, habitation, équipements sportifs, etc.), pour 2022-2023.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 18 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 35

Pour le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) : la liste des demandes reçues pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 20 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 36

Pour le Fonds Chantiers Canada-Québec : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2022-2023 pour chacun des volets et sous-volets.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 21 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 37

Pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité selon la région ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2022-2023 pour chacun des volets et sous-volets. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 22 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 38

Pour le programme RénoRégion, la liste des demandes reçues au cours des cinq dernières années ainsi que pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé par municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus.

La réponse à cette question relève de la Société d'habitation du Québec.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 39

Pour le Fonds municipal vert : la liste des demandes reçues pour 2022-2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal ou, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt. Fournir le total des sommes versées en 2022-2023.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 2 du deuxième parti d'opposition.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 40

Pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec : fournir le détail des modalités du programme 2019-2023.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 41

Pour 2022-2023, fournir la liste des responsabilités, fonctions, compétences et pouvoirs ayant été identifiés par les ministères comme pouvant être décentralisés, et fournir le bilan des actions entreprises et à venir à ce sujet.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 42

Nombre de rencontres de la Table Québec-Municipalités en 2022-2023. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 24 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 43

État de situation détaillé concernant la diversification des sources de revenu pour les municipalités. Copie des scénarios, analyses ou comptes rendus produits par le MAMH en 2022-2023 à ce sujet. Actions à venir pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 26 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 44

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 27 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 45

Liste des municipalités, par région, qui reçoivent une compensation financière, par catégorie de programme, en indiquant le montant reçu en 2022-2023 pour : a. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers; b. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux; c. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de l'éducation, selon le niveau d'enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaires et secondaires, ainsi que pour les collèges et les universités); d. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement du Québec.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 28 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 46

Sommes engagées en 2022-2023 pour promouvoir la démocratie municipale, et prévisions des sommes pour 2023-2024. Préciser les moyens mis en avant pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 29 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 47

Liste des rencontres tenues par les conférences administratives régionales (CAR) en 2022-2023. Indiquer les dates, lieux et résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 30 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 48

Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2022-2023.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 32 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 49

Liste des droits d'opposition dont se sont prévalués les municipalités reconstituées en 2022-2023. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée au ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.

La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 50

Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par le ministre en 2022-2023. Indiquer l'objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui leur seront versées.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n°34 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 51

Évolution de la dépense d'intérêt sur la dette imputable aux municipalités, pour 2022-2023 et chacune des trois années précédentes.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 60 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 52

Liste des municipalités et des montants reçus, par région, dans le cadre des travaux exigés en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 41 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 53

Liste des projets et montant totaux, par municipalité et par région, accordés dans le cadre du Fonds d'infrastructures municipale d'eau (FIMEAU) et détail des montants décaissés jusqu'à maintenant.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 19 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 54

État de situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Copie des analyses, rapports et procès-verbaux de rencontres produits par le MAMH à ce sujet.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 55

Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2022-2023 : a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé; c. les dates des rencontres; d. les communautés et les personnes consultées; e. les résultats des consultations; f. les montants afférents.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 36 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 56

Liste et détail des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2022-2023. Ventilation selon les mandats confiés par le ministre ou à l'initiative de la CMQ. Indiquer l'état d'achèvement des mandats.

La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 57

Un état de situation quant au transfert d'actifs entre des municipalités et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 37 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 58

État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2022-2023. Fournir les prévisions pour 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 40 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 59

Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2022-2023.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 41 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 60

Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas de système de traitement de leurs eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2022-2023.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 41 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 61

Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 sur la décentralisation, la régionalisation ou la déconcentration des ressources. Dépôt des rapports et ventilation des coûts liés aux études. Dépôt des comptes rendus des ministères et organismes relatant leurs efforts en matière de décentralisation et de mesures favorisant l'occupation dynamique du territoire.

Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 46 des oppositions.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 62

Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 pour évaluer la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies permettant le travail à distance hors des grands centres. Dépôt des rapports et ventilation des coûts liés aux études.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 63

Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 traitant des avantages et des inconvénients relatifs à la modulation des programmes d'aide gouvernementaux applicables aux municipalités. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.

Les programmes d'aide financière du MAMH sont modulés pour tenir compte du fait que les municipalités de petite taille ou présentant un faible indice de vitalité économique éprouvent souvent des difficultés à réaliser les investissements nécessaires pour certains projets porteurs pour leur territoire ou pour la mise aux normes et la mise à niveau de leurs infrastructures de base, étant donné leur capacité financière limitée, leur faible population et la dispersion de celle-ci sur le territoire.

De plus, pour tenir compte de la réalité des petites municipalités, diverses mesures de modulation de l'aide financière sont prévues par le MAMH dans ses programmes, ce qui favorise la concrétisation d'importants projets d'infrastructures offrant des services de base.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 64

Outre la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les intervenants des milieux ruraux. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 42 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 65

Outre le Fonds de développement des territoires, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les municipalités en difficulté. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 43 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 66

Concernant le Fonds régions et ruralité, fournir une copie des lettres envoyées aux administrateurs régionaux afin de les inviter à inclure leur député à titre de membre observateur au sein du comité qui fait la sélection des projets retenus.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 67

État de situation au 31 mars 2022, incluant les sommes injectées en 2018-2019, en 2019-2020, en 2020-2021, en 2021-2022 et en 2022-2023, sur le suivi de l'engagement de développer un outil permettant d'établir le coût de revient des services d'eau. Fournir l'échéancier pour 2023-2024.

**État de situation au 28 février 2023 concernant l'établissement du coût de revient des services en eau dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable**

- Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) sur l'horizon 2011-2017, un premier outil permettant d'établir le coût de revient des services d'eau a été développé et intégré au « Formulaire de l'usage de l'eau potable » en 2011. Des mises à jour annuelles ont été réalisées jusqu'en 2017.
- En 2015, un rapport concernant le coût et les sources de revenus des services d'eau a été publié.
- En 2018, afin de répondre à la nouvelle SQEEP sur l'horizon 2019-2025, l'outil a été adapté en collaboration avec les partenaires municipaux et intégré au formulaire intitulé « Bilan municipal d'économie d'eau potable ». Les mises à jour du formulaire et les compilations des résultats sont faites à l'interne, annuellement. Les sommes injectées pour mettre à jour cet outil sont estimées à 30 000 \$ par année.
- En 2019, le Ministère a réalisé une tournée régionale de formation et offre, depuis 2020, un webinaire annuel de formation. Le webinaire de mai 2021 portait sur les points d'interprétation et explications pertinentes concernant le formulaire « Bilan municipal d'économie d'eau potable » pour l'année 2020, incluant l'outil permettant d'établir le coût des services d'eau.
- Depuis 2011, le Ministère publie chaque automne le *Rapport annuel sur l'usage de l'eau potable*, synthétisant la compilation des résultats de la SQEEP et traitant notamment du coût et des sources de revenus des services d'eau. Le rapport des résultats pour l'année 2020 a été publié en janvier 2023. Tous les rapports annuels et les données afférentes peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie/cartographie-et-rapports-annuels/#c27198>
- En septembre 2021, les partenaires municipaux ont déposé à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le *Rapport synthèse sur le financement des services d'eau*. Ce rapport documente le besoin d'améliorer le financement municipal et provincial afin d'assurer la pérennité des services d'eau au Québec. Il identifie également divers outils de financement des services d'eau auxquels peuvent recourir les municipalités.
- En décembre 2021, afin d'outiller les municipalités, un guide intitulé *Modèle de règlement sur la tarification des services d'eau* a été rédigé en collaboration avec les partenaires municipaux et publié dans la section « Publications techniques » du site web de Réseau Environnement.
- Afin de mieux outiller les municipalités, le Ministère a mandaté Réseau environnement pour produire un document d'une page et un outil au format Excel sur la tarification des services d'eau. Leur diffusion est prévu pour le mois de novembre 2023. De plus, une formation virtuelle concernant les méthodes de tarification et la sensibilisation de la population à la pertinence de la mise en place d'une tarification sera offerte gratuitement à toutes les municipalités du Québec au courant de l'année 2024. Aussi, une tournée de sensibilisation à la tarification des services d'eau débutera en mars 2024.
- Le Ministère poursuit son accompagnement en continu auprès des municipalités dans leur démarche d'économie d'eau potable.

**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 67

État de situation au 31 mars 2022, incluant les sommes injectées en 2018-2019, en 2019-2020, en 2020-2021, en 2021-2022 et en 2022-2023, sur le suivi de l'engagement de développer un outil permettant d'établir le coût de revient des services d'eau. Fournir l'échéancier pour 2023-2024.

**État de situation au 28 février 2023 concernant des mesures complémentaires dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable**

- Le MAMH a déployé, de 2019 à 2022, Mon empreinte bleue (MEB), une campagne annuelle de marketing social ayant pour objectif de conscientiser les Québécoises et les Québécois quant à leurs habitudes de consommation d'eau potable. D'ailleurs, plusieurs outils de sensibilisation ont été produits et demeurent accessibles sur le [site Web du Ministère](#).

**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 68

Liste des sommes restantes pour les ententes spécifiques en vigueur pour le Nord-du-Québec au moment de la fermeture des conférences régionales des élus (versement FDR prévu en 2022-2023). Préciser le nom de l'organisme, le nom du bénéficiaire, le titre du projet, son coût total et sa structure de financement.

En 2015, les Conférences régionales des élus (CRÉ) ont été dissoutes dans le cadre de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*. L'article 279 de cette loi prévoit que toute entente spécifique devait au maximum prendre fin le 31 mars 2016. Les activités des CRÉ ont été finalisées à cette date. Ainsi, il n'y a plus d'ententes spécifiques en vigueur, à l'exception de celles sous la responsabilité des organismes compétents pour agir en matière de développement régional dans la région du Nord-du-Québec (Administration régionale Baie-James, Gouvernement de la nation crie et Administration régionale Kativik). Ces organismes continuent d'agir avec les mêmes mandats qu'une CRÉ en vertu de l'article 21.7 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation de territoire* (chapitre M-22.1).

**Liste des ententes spécifiques en 2022-2023**

Références		Projets		Financement			
Code de région administrative	Nom de l'organisme	Nom du bénéficiaire	Titre du projet et description sommaire	Coût total du projet	Montant total alloué par le FDT-FRR volet 2 <sup>1</sup>	Autres sources de financement	Versement FDT-FRR volet 2 2022-2023
10	Gouvernement de la nation crie	Gouvernement de la nation crie	Entente spécifique sur l'adaptation régionale des conditions de vie des personnes âgées dans les communautés cries de la région du Nord-du-Québec 2018-2023	1 655 340 \$	165 534 \$ <sup>2</sup>	1 489 806 \$	0 \$
10	Administration régionale Kativik	Administration régionale Kativik	Entente spécifique sur l'adaptation régionale des conditions de vie des personnes âgées dans la région du Nord-du-Québec, secteur Kativik 2018-2023	1 725 020 \$	500 000 \$	1 225 020 \$	100 000 \$
10	Administration régionale Baie-James	Administration régionale Baie-James	Entente spécifique sur l'adaptation régionale des conditions de vie des personnes âgées dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie 2018-2023	1 077 670 \$	250 000 \$	827 670 \$	50 000 \$

(1) Le FDT a pris fin le 31 mars 2020 et le Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional a pris sa relève.

(2) Bien que cette somme provienne de crédits versés au Fonds de développement des territoires (FDT), elle est associée à l'ancien Fonds de développement régional (FDR) en vertu d'une décision du Conseil du trésor du 5 mai 2015 concernant le FDT qui précise que les normes du FDR continuent de s'appliquer pour les organismes compétents dans le Nord-du-Québec, dont le Gouvernement de la nation crie (GNC), et ce, jusqu'à la conclusion d'une entente tenant compte des nouvelles dispositions de la Loi. La précédente entente entre le gouvernement du Québec et le GNC ayant expirée à l'échéance de l'année financière 2018-2019, un montant de 5 M\$ a été versée annuellement au GNC par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit à titre de contribution totale du gouvernement du Québec pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Aucune entente analogue n'est intervenue en 2022-2023. Conformément à l'article 73 de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et à l'article 11.3.17 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les parties se rencontreront dès que possible pour conclure une nouvelle entente concernant un arrangement financier quinquennal.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 69

Concernant le « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec » (TECQ), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2022-2023 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, municipalités ou organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour le TECQ.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n°23 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 70

Concernant le « Programme de subvention pour les intérêts encourus dans le cadre de la mesure d'étalement par recours à l'emprunt des hausses de taxes dans les municipalités reconstituées » (PSI), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2022-2023 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour le PSI.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 44 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 71

Concernant le « Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel », identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2022-2023 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour le Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 45 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 72

Liste des ententes spécifiques, autrefois gérées par les conférences régionales des élus, qui sont toujours actives en 2022-2023, ventilées par région, en indiquant les sommes qui y sont dédiées et l'organisme qui est maintenant responsable de leur gestion.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 68 du troisième groupe d'opposition.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 73

Concernant les centres locaux de développement et les autres OBNL ayant un mandat similaire, indiquer les sommes qui ont été versées pour ceux-ci aux MRC par le ministère en 2022-2023. Ventiler les montants par région administrative et par CLD et préciser la provenance des fonds.

Pour 2022-2023, les sommes consacrées aux activités liées au développement économique local par chaque MRC seront publiées dans les rapports d'activités des MRC.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 74

État de situation de chaque CLD au 31 mars 2022 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds, intégré à la MRC ou non. Présenter une évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 75

Liste des conditions exigées par le MAMH pour l'octroi des budgets autrefois dévolus aux CLD et maintenant accordés à une MRC.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 76

Montant des crédits alloués à la CMQ pour la vérification des municipalités pour 2021-2022, ventilés par mandat, et nombre d'employés que la CMQ prévoit embaucher pour compléter ses nouveaux mandats.

La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 77

Montants collectés par les municipalités pour les droits de mutation immobilière. Par région, par tranche d'âge des acheteurs et par valeur immobilière.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 78

Pour tous les programmes financés dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir la ventilation suivante : a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>) b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2021 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>) c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre d. la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO<sub>2</sub>) e. les investissements totaux des projets (en millions \$) f. les aides financières totales du ministre (en millions \$) g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne) h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements

La réponse à cette question relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 79

Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2022-2023 par le ministère et ses organismes, via le Fonds vert, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020. Ventiler par projet et indiquer pour chacun : a. le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée; b. la description du projet; c. la date de versement de l'aide financière accordée; d. le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme); e. les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX\$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY\$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ\$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial); f. la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée et/ou autres cobénéfices.

La réponse à cette question relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 80

La liste des demandes d'examen préalable en matière de déontologie et d'éthique au niveau municipal traitées depuis 10 ans. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, règles d'après-mandat, corruption, etc.), le caractère vexatoire ou non, fondé ou non des différentes demandes et les suites qui ont été données par le ministère, la Commission municipale et le Directeur des poursuites criminelles et pénales aux demandes considérées comme fondées.

La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 81

Fournir la liste des plaintes envoyées à la Commission municipale du Québec, le nombre de plaintes rejetées et le motif du rejet, ainsi que le délai de traitement.

La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 82

Le nombre de mandats de vérification que la CMQ n'a pas pu compléter, faute de ressources.

La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 83

Le nombre de plaintes reçues en lien avec les Zones d'intervention spéciale, et le délai pour y répondre.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 71 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 84

L'état des négociations avec le fédéral dans le cadre du programme fédéral d'atténuation des inondations.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 85

Le nombre de demandes d'indemnité reçues en lien avec la crue printanière de 2019, incluant les montants, le délai de traitement des demandes, le montant versé en indemnités au 31 mars 2022 et l'état de situation concernant les demandes qui ne seraient pas encore traitées.

La réponse à cette question relève du ministère de la Sécurité publique.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 86

L'état et la nature des démarches entreprises par le MAMH en vue de l'adoption du plan d'action sur les changements climatiques 2021-2028.

La réponse à cette question relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 87

Les raisons qui ont poussé le MAMH à mettre fin au projet *Génération au travail*. Comment il entend optimiser l'utilisation des outils développés à travers ce projet.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 88

Mesures prévues pour donner suite aux recommandations formulées à l'issue du Forum Cœurs de villes et villages.

L'une des recommandations formulées à l'issue du Forum Cœurs de villes et villages, qui a eu lieu en 2021, était l'adoption d'une politique nationale d'aménagement du territoire (mesure 11).

Le 6 juin 2022, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la ministre de la Culture et des Communications ont dévoilé la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (Politique).

L'adoption de la Politique constitue une étape charnière dans la modernisation des pratiques en architecture et en aménagement du territoire en vue de répondre de manière cohérente et durable à des enjeux d'actualité, dont la vitalité et le dynamisme des cœurs de villes et villages.

Le plan de mise en œuvre de la Politique est en cours d'élaboration et doit être publié au printemps 2023.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 89

Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.



**Étude des crédits 2023-2024**  
**Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

Demande n° 90

Montants d'aide ponctuelle accordée en lien avec la pandémie de COVID-19, ventilés par municipalité.

Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 59 des oppositions.





